

Évaluation de la hausse des pressions inflationnistes généralisées en 2021 et en 2022



par Taylor Mitchell et Guy Gellatly

Date de diffusion : le 22 février 2023



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Évaluation de la hausse des pressions inflationnistes généralisées en 2021 et en 2022

par Taylor Mitchell et Guy Gellatly

DOI: <https://doi.org/10.25318/36280001202300200002-fra>

L'une des caractéristiques clés de l'accroissement des pressions inflationnistes au cours des deux dernières années est la mesure dans laquelle elles sont devenues de plus en plus généralisées, la hausse des prix ayant touché un ensemble de produits et de services de plus en plus étendu. Au cours de cette période, l'augmentation des prix de l'essence, du logement, des aliments et des biens de consommation durables a exercé une pression à la hausse sur l'inflation globale, alors que les perturbations d'approvisionnement et la forte demande des ménages ont soutenu la croissance des prix¹.

Bien que l'inflation des prix à la consommation se soit atténuée en raison de la baisse des prix de l'essence à la fin de 2022, les principales sources de pression à la hausse sur les prix, y compris les aliments et le logement, ont démontré peu de signes de ralentissement². Décembre 2022 s'est avéré le 21^e mois consécutif au cours duquel le taux global s'est situé au-dessus de 3 %, et le 10^e mois d'affilée où il s'est chiffré au-dessus de 6 %. Dans l'ensemble, les prix à la consommation ont augmenté de 11,4 % au cours des deux dernières années, tandis que les prix des produits d'épicerie ont augmenté de 17,4 %.

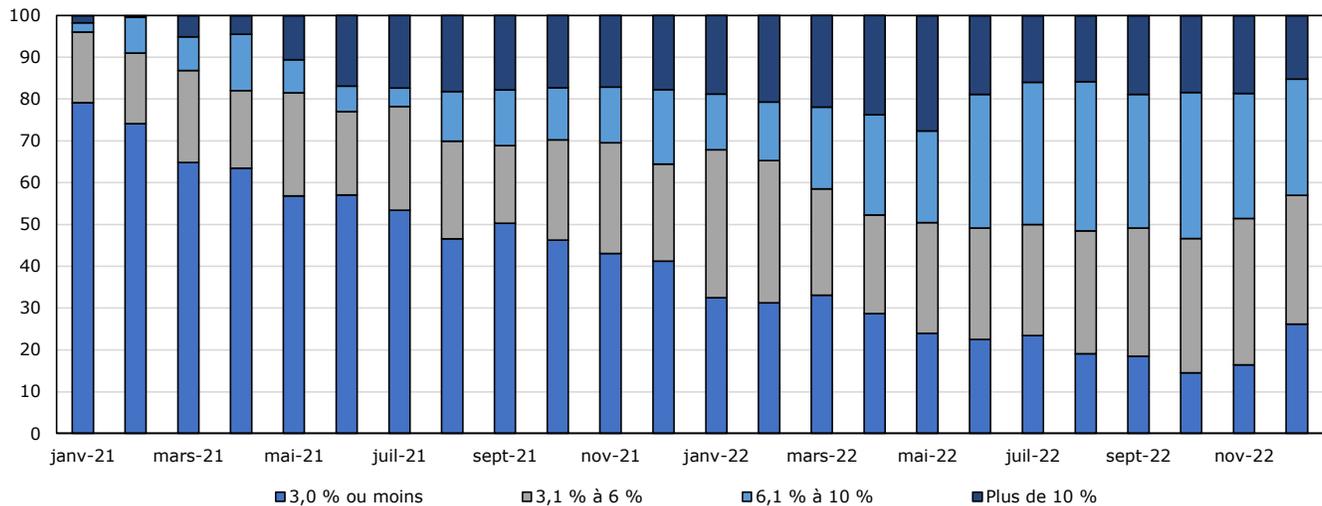
Le présent article met en évidence la quantité de dépenses de consommation qui a été touchée par l'inflation élevée depuis que les pressions sur les prix ont commencé à se renforcer au début de 2021. À l'aide des pondérations des dépenses de l'Indice des prix à la consommation (IPC), l'article traite de la proportion du panier des dépenses qui est touchée par diverses fourchettes d'inflation. Il porte d'abord sur l'ensemble des produits et services puis, de manière distincte, sur les produits alimentaires achetés dans des épiceries.

-
1. Pour obtenir une présentation détaillée de l'inflation des prix à la consommation, veuillez consulter De la recherche aux connaissances : inflation des prix à la consommation, tendances récentes et analyse.
 2. Avant désaisonnalisation, l'indice d'ensemble a reculé de 0,6 % de novembre à décembre 2022. Il s'agit de la baisse mensuelle la plus importante depuis les premières mesures de confinement liées à la COVID-19 en avril 2020. La diminution globale enregistrée en décembre a été en grande partie attribuable à une baisse des prix de l'essence de 13,1 %. En revanche, les prix des produits d'épicerie ont augmenté de 0,3 % de novembre à décembre, tandis que les frais de logement ont progressé de 0,4 % sous l'effet de la forte hausse des coûts d'intérêt hypothécaire.

Le graphique 1 présente les catégories de chacun des produits et services particuliers qui servent à calculer l'IPC selon quatre fourchettes de prix distinctes : les produits et les services dont les variations de prix d'une année à l'autre ont été de 3 % ou moins; ceux dont la croissance de prix s'est élevée à plus de 3 %, jusqu'à une limite supérieure de 6 %; ceux dont la croissance a été supérieure à 6 % jusqu'à 10 %; et, enfin, ceux dont l'augmentation de prix annuelle a été supérieure à 10 %. Chacun de ces biens et services est ensuite pondéré selon sa pondération correspondante dans le panier de l'IPC pour fournir une estimation de la part des dépenses de consommation consacrée aux produits qui se trouvent dans chacune des fourchettes de prix³.

Graphique 1
Panier des dépenses de l'Indice des prix à la consommation, selon l'ampleur de la variation d'une année à l'autre, janvier 2021 à décembre 2022

pourcentage de la pondération des dépenses



Source : Statistique Canada, Indice des prix à la consommation, totalisations spéciales.

L'idée derrière le graphique 1 est de fournir une représentation visuelle de la quantité des dépenses de consommation qui ont été progressivement touchées par l'inflation élevée alors que les prix n'ont cessé de croître. En janvier 2021, environ les quatre cinquièmes de l'ensemble des dépenses étaient consacrés à des produits et à des services dont la hausse de prix s'était établie à 3 % ou moins au cours des 12 derniers mois⁴. Durant ce mois, les dépenses en produits dont la hausse annuelle des prix a été supérieure à 3 % jusqu'à 6 % ont représenté 17 % de la pondération des dépenses. Seulement 4 % des dépenses ont été consacrées à des produits dont la hausse des prix a été supérieure à 6 %.

Au mois de décembre 2021, l'inflation globale des prix à la consommation s'est chiffrée à 4,8 % en raison de la hausse constante des prix. Les dépenses en produits se situant dans la première fourchette de croissance de 3 % ou moins ont représenté 41 % des dépenses, et celles consacrées aux produits se trouvant dans la fourchette de croissance supérieure à 3 % jusqu'à 6 % ont représenté un peu moins du

3. Chaque bien ou service qui compose le panier de l'IPC est représentatif des habitudes de dépenses des consommateurs, et les variations de prix sont associées à une partie du panier qui est proportionnelle aux dépenses de consommation qu'elles représentent. Les pondérations des dépenses sont fixes; en conséquence, elles ne rendent pas compte des changements dans les habitudes de dépenses d'une période à une autre. Les pondérations du panier tirées de l'année de référence 2017 sont utilisées de janvier 2021 à mai 2021, les pondérations tirées de l'année de référence 2020 sont utilisées de juin 2021 à avril 2022 et les pondérations tirées de l'année de référence 2021 sont utilisées de mai à décembre 2022, ce qui correspond à l'introduction de chaque panier dans le calcul de l'IPC.

4. Les estimations de cette fourchette comprennent également les produits et services ayant enregistré des baisses de prix d'une année à l'autre.

quart de la pondération des dépenses. En particulier, les produits et les services dont la hausse de prix annuelle a été supérieure à 6 % ont représenté une part supérieure à un tiers (36 %) du panier des dépenses; la moitié des dépenses ont été consacrées à des articles dont la croissance de prix était supérieure à 10 %.

En juin 2022, lorsque l'inflation globale a atteint un sommet, la part des dépenses dans la fourchette de croissance de 3 % ou moins a reculé pour s'établir à 23 %, tandis que les dépenses dans les fourchettes plus élevées de croissance supérieure à 6 % (les deux fourchettes supérieures) ont représenté la moitié de la pondération des dépenses. En juin, presque 20 % des dépenses ont été consacrées à des produits dont l'augmentation annuelle de prix a été supérieure à 10 %.

Bien que le ralentissement graduel de l'inflation globale au cours de la deuxième moitié de 2022 n'ait pas modifié de manière substantielle la mesure dans laquelle les pressions inflationnistes sont restées généralisées, une certaine amélioration s'est fait sentir à la fin de l'année. Après s'être établie à un creux de 15 % en octobre 2022, la part des dépenses en biens et services dans la fourchette de croissance de 3 % ou moins s'est redressée pour atteindre 26 % en décembre 2022, alors que les dépenses en biens et services dans les deux fourchettes supérieures (celles des augmentations annuelles supérieures à 6 %) ont reculé pour s'établir à 43 % de la pondération des dépenses.

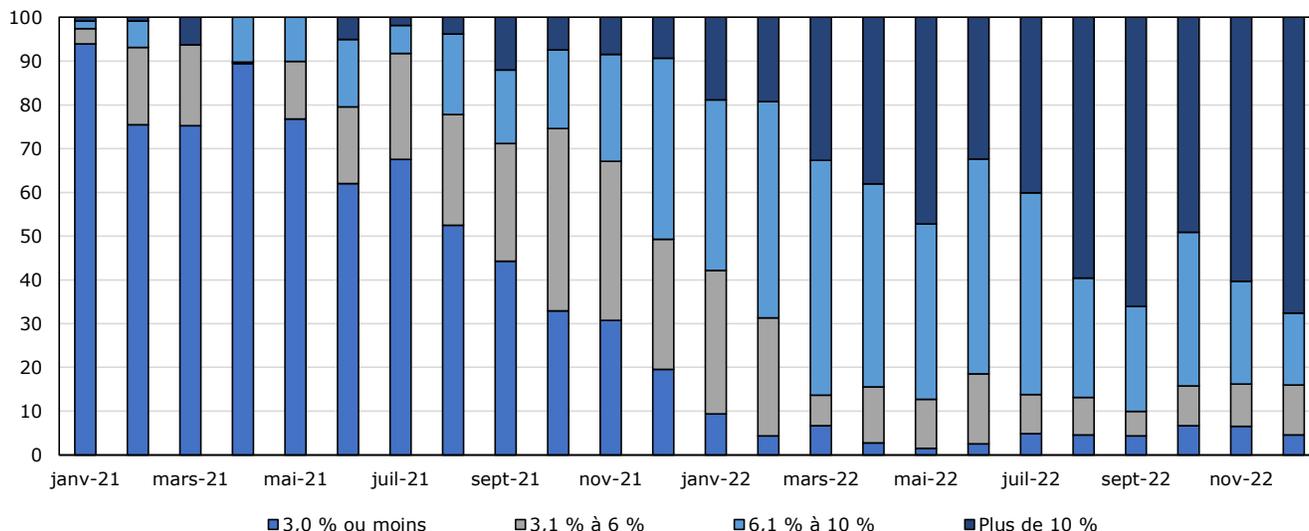
Un examen plus approfondi de l'inflation généralisée des prix des aliments

La portée de l'accumulation des pressions inflationnistes a été plus marquée et plus vaste pour les produits alimentaires⁵. Le graphique 2 illustre les estimations des fourchettes de prix exprimées dans le graphique 1 et porte uniquement sur les aliments et leurs pondérations de dépenses correspondantes. Au début de l'année 2021, plus de 90 % des dépenses liées à l'alimentation ont été consacrées à des produits dont les variations de prix annuelles ont été de 3 % ou moins. Au mois de décembre 2021, seulement 20 % des dépenses liées à l'alimentation se trouvaient dans cette fourchette, tandis que la part des dépenses consacrées à des produits dans les deux fourchettes de prix supérieures (augmentations annuelles de plus de 6 %) a représenté la moitié des dépenses en aliments.

5. Pour accéder à une analyse récente des facteurs qui contribuent à l'inflation des prix des aliments, veuillez consulter l'article rédigé par Fradella (2022).

Graphique 2 Panier des dépenses en aliments de l'Indice des prix à la consommation, selon l'ampleur de la variation d'une année à l'autre, Canada, janvier 2021 à décembre 2022

pourcentage de la pondération des dépenses en aliments



Note : Les données sont limitées aux produits alimentaires achetés en magasin.

Source : Statistique Canada, Indice des prix à la consommation, totalisations spéciales.

Au début de 2022, la part des dépenses en aliments dans les fourchettes supérieures a progressé de manière marquée. En juin, quand l'inflation globale des prix à la consommation a atteint un sommet, moins de 5 % des dépenses en aliments étaient consacrées à des produits dans la fourchette de croissance de 3 % ou moins, tandis que les produits dont la hausse annuelle de prix était de 6 % ou plus représentaient plus de 80 % de la pondération des dépenses en produits alimentaires.

La deuxième moitié de 2022 a également été marquée par une hausse prononcée de la part des dépenses en produits alimentaires se trouvant dans la fourchette de 10 % et plus. Le ralentissement de l'inflation globale à la fin de l'année n'a procuré que peu de répit. En décembre, les produits alimentaires dont l'augmentation de prix annuelle s'est chiffrée à plus de 10 % ont représenté les deux tiers des dépenses en aliments.

Bibliographie

Fradella, A. 2022. « Derrière les chiffres : ce qui cause la hausse des prix des aliments », Ottawa, produit n° 62F0014M au catalogue de Statistique Canada.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/62f0014m/62f0014m2022014-fra.htm>

Statistique Canada, 2023. « De la recherche aux connaissances : inflation des prix à la consommation, tendances récentes et analyse », produit n° 11-631-X au catalogue de Statistique Canada.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-631-x/11-631-x2023003-fra.htm>